

**ALLOCUTION DE M. HOVIK ABRAHAMIAN,
PRESIDENT DE L'ASSEMBLEE NATIONALE
DE LA REPUBLIQUE D'ARMENIE
à la XXIIIe ASSEMBLEE REGIONALE EUROPE DE L'APF
Erevan, le 5 mai 2010**

M. le Chargé de mission Europe,
Messieurs les Présidents des Assemblées
Mesdames et Messieurs les Parlementaires
Mesdames et Messieurs les Ministres,
Excellences,
Chers invités,

Permettez-moi de vous saluer en Arménie et de vous remercier d'avoir réagi favorablement à la proposition de l'Assemblée Nationale de la République d'Arménie d'organiser la XXIII Assemblée Régionale Europe à Erévan.

C'est une double satisfaction pour nous, puisque nous avons le plaisir de vous recevoir cette année, lorsque l'Arménie, avec tous les autres Etats membres de l'OIF, célèbre le 40^{ième} anniversaire de l'Organisation. Je tiens à féliciter nous tous pour ce forum hautement représentatif.

Chers Collègues,

C'est en octobre 2008, que l'Arménie a reçu le statut du membre associé de l' OIF au sommet de Québec, elle s'est souscrite alors aux valeurs générales de la Francophonie et s'est dite prête à les promouvoir et à les consolider . Au sein de notre Parlement le nombre des parlementaires francophones n'est pas encore grand, cependant nous avons adressé la demande à l'Assemblée parlementaire de la Francophonie de nous accorder le statut du membre associé, puisque nous sommes certains que la diplomatie parlementaire, la coopération parlementaire des pays francophones ont un grand poids et des potentialités considérables pour la promotion des valeurs universelles de la Francophonie, dans les domaines de la diversité linguistique et culturelle, de la paix, de la promotion de la démocratie et de la protection des droits de l'Homme.

En Arménie, le français a le statut d'une langue étrangère, cependant durant des siècles la langue française a été pour une grande partie du peuple arménien

beaucoup plus qu'un simple outil de communication. Après le génocide arménien de 1915 perpétré en Turquie Ottomane, le français est devenu une langue de survie et de création pour un grand nombre d'Arméniens qui ont trouvé une terre d'asile en France, en Suisse, en Belgique, au Canada, dans les pays du Proche – Orient, la langue française est devenue celle du dépassement artistique pour Charles Aznavour, Vahé Katcha, Henri Verneuil, Garzou, Jansem, Alice Sapritch et pour beaucoup d'autres Arméniens.

En Arménie soviétique le français a connu un véritable regain d'intérêt surtout avec la première vague des rapatriés, lorsque nos compatriotes ont apporté avec eux sur le sol de leur patrie historique des consonnances du parler parisien, marseillais ou méditerranéen. Nous sommes fiers de la diversité de tous ces accents.

Chers amis,

Les Arméniens, à l'instar de beaucoup d'autres petits peuples, ont lutté pendant toute leur histoire pour préserver et pour enrichir leur langue maternelle. Tout en sauvegardant leur identité linguistique, ils étaient conscients de la nécessité de connaître la langue et la culture de l'Autre. L'adage arménien en dit long « L'épanouissement de l'Homme est tributaire de la quantité des langues qu'il maîtrise ». Actuellement, lorsque l'Arménie a adopté la politique de l'intégration européenne, quand elle aspire à assumer un rôle actif au sein des structures internationales, je pense que cette vision des choses reste à l'ordre du jour. D'autant plus que le dynamisme de l'évolution des processus à l'échelle mondiale nous oblige à former des jeunes gens qui seraient le mieux adaptés aux exigences du XXI^e siècle. Nous, les hommes politiques, nous faisons tout notre possible pour ouvrir aux jeunes les nouvelles perspectives de formation.

Frédéric Feydy, l'éminent arménologue français, a exprimé son intérêt pour l'arménien, en disant, que l'admiration pour son propre pays et pour sa langue maternelle ne peuvent en aucune façon l'empêcher de ressentir un attachement sincère pour la beauté et la grandeur d'autres cultures. Il a dit sa passion et son dévouement pour l'arménien, qui est l'un des plus anciens et des plus souples à la fois. La langue arménienne se prête parfaitement à la prière, à l'amour, mais aussi au discours élogieux des épopées héroïques. Nous sommes tenus de sauvegarder et de chérir notre langue, car c'est à travers elle que nous pourrions nous assurer notre place dans la civilisation mondiale. Il faut également ne pas prendre du retard par rapport aux processus qui caractérisent la modernité, car vivant dans un monde qui est en perpétuelle évolution nous devons être sensibles aux changements du pouls de notre époque. La coopération et la cohabitation des langues suppose inévitablement une coopération des peuples et des Etats. Selon Honoré de Balzac,

aussi belle et exquise ne soit la lanterne, l'essentiel est dans sa capacité de répandre la lumière. La langue française assume cette haute mission, depuis des siècles, à travers le rayonnements de ses valeurs, au niveau politique aussi bien que culturel.

Chers amis,

Les travaux de notre Asemmlée seront consacrés aux enjeux de la Francophonie. Aussi , aimerais -je évoquer brièvement deux problèmes d'une grande importance pour notre pays et qui concernent, directement ou indirectement, les pays membres de l'OIF. Vous n'ignorez pas ,sans doute, ce qui se passe dans notre pays grâce aux mass-media, mais aussi par vos collègues et vos amis. Je suis certain que vous portez un regard impartial à tout ce qui se passe dans notre pays indépendamment de vos préférences politiques.

La République d'Arménie est prête à remplir tous ses engagements auxquels elle s'est souscrite au niveau international. Mais le respect des engagements internationaux ne veut dire du tout qu'elle sousestime les intérêt de son peuple. Comme vous le savez bien, l'Arménie et la Turquie ont signé à Zurich les Protocoles visant la réinstauration des relations entre nos deux pays. Après la ratification par les parlementaires des deux pays, ces Protocoles supposaient, sans conditions préalables, l'établissement des relations diplomatiques et la réouverture des frontières arméno-turque, d'ailleurs, fermées par la Turquie depuis 15 ans.

L'Armenie a réitéré à maintes reprise qu'elle est prête à respecter les engagements auxquels elle s'est souscrite lors de la signature des Protocoles, quant au positionnement de la Turquie, dès le début ella a cherché différents prétextes pour se désengager en voyant un lien entre la signature des Protocoles et le conflit du Haut-Karabagh et en remettant au plus tard la ratification des Protocoles, une attitude qui freinait le processus du règlement des relations entre nos deux pays. L'avancement des préalables est inadmissible pour notre pays. Le Président d'Arménie a signé un décret sur la suspension du processus de la ratification des Protocoles. L'Arménie ne quitte pas le processus, nous attendons que la Turquie manifeste une volonté d'une approche constructive.

Le problème de la reconnaissance du Génocide arménien ne sera jamais un objet susceptible de marchandages ni de spéculations politiques. Lorsque l'Arménie dit qu'elle est prête à rétablir sans préalables les relations avec la Turquie, elle dit en même temps qu'elle reste fidèle aux principes qui ont une importance primordiale pour l'Etat et le peuple arménien, et qu'elle n'entreprendra aucune démarche au détriment des intérêts du peuple arménien.

Les autorités arméniens ont déclaré à maintes reprises que pour notre pays la réalité du Génocide arménien et la nécessité de sa reconnaissance internationale ne seront jamais mises en doute.

Quant au problème du Haut-Karabagh, il faut dire que l'Azerbaïdjan, parallèlement aux fréquentes violations du régime du cessez-le-feu, a déclenché un processus d'une désinformation effrénée. Azerbaïdjan est conscient de son incapacité de résoudre le problème par la force armée, ce qui explique une véritable épidémie de déclarations belliqueuses.

Jamais, le problème du Haut-Karabagh ne sera résolu au détriment du peuple arménien. Pour nous, l'essentiel c'est l'attribution du statut à la République du Haut-Karabagh et la sécurité de son peuple. C'est dans cet objectif que les autorités arméniennes ne ménagent pas leurs efforts pendant le processus de négociations. Elles n'entreprendront jamais aucune démarche qui serait contre les intérêts de l'Arménie, de l'Artsakh et de tout le peuple arménien. Le Haut-Karabagh ne peut pas faire partie de l'Azerbaïdjan.

Le problème du Haut-Karabagh n'a pas un rapport avec le règlement des relations arméno-turque non seulement il n'y en a pas un mot dans les Protocoles, car ce sont deux processus à part, mais aussi pour la simple raison que les Protocoles ont été signés à Zurich entre l'Arménie et la Turquie et non entre le Haut-Karabagh et l'Azerbaïdjan.

Chers amis,

Le statut du membre associé dont l'Assemblée Nationale de l'Arménie s'est vu doter en juillet 2009, à Paris lors de la séance plénière de l'Assemblée Parlementaire de la Francophonie, permet au Parlement Arménien de s'impliquer pleinement aux activités de l'APF. Dans ce désir, notre première grande initiative a été d'inviter à Erevan la XXIII Assemblée Régionale Europe 2010. Je tiens à saluer vivement la décision prise par l'Assemblée Régionale Europe de consacrer ses activités au domaine de l'Education, et en particulier à l'Enseignement Secondaire, qui est une de nos priorités dans la promotion de la francophonie.

Chers collègues, permettez-moi de souhaiter beaucoup de succès à notre travail.

J'espère également que vous pourrez profiter de votre séjour pour visiter notre pays.

Soyez les Bienvenus en Arménie,

Je vous remercie de votre attention.

